

Expérimentation PCAET / BRUIT

Présentation synthétique des projets des territoires

Saint-Etienne Métropole



Description du projet

Intitulé	Planification & "Climat-Air-Energie-Bruit"	
Libellé	Le projet "Planif & CAEB" s'inscrit dans le volet "Residentiel" du PCAET. Il s'agit de s'appuyer sur des indicateurs croisés de Bruit, d'Air, d'Energie et de Climat afin d'optimiser le développement urbain et de prioriser les actions dans la stratégie de rénovation énergétique de l'habitat	
Elu porteur du projet	Sylvie Fayolle, Vice-Présidente en charge du Développement Durable	
Pilote	Lionel JOUVE , chargé de mission Plan Climat Energie Pierre BRUN, chargé de mission Bruit et Qualité de l'Air	
Territoire	<ul style="list-style-type: none">• 403 000 hab.• 165 000 emplois (dont 16.5% sect. industriel)	<ul style="list-style-type: none">• communauté urbaine• 53 communes• superficie 723 km²

Aspects stratégiques

PCAET	<ul style="list-style-type: none"> • compétence : CU • existant : PCET 2011-2016 	<ul style="list-style-type: none"> • révision : Elaboration PCAET 2017-2020 initiée, adoption courant 2017
PPBE	<ul style="list-style-type: none"> • compétence : CU • existant : PPBE 2011, Opération "Résorption des Points Noirs du Bruit" prolongée jusqu'à 2018 	<ul style="list-style-type: none"> • Révision : Le PPBE à venir se basera sur les cartes bruit approuvées en juin 2014. Il intégrera la campagne de mesure d'indentification des PNB et les données générées par les 10 stations de l'Observatoire du Bruit
Articulation PCAET / PPBE	<ul style="list-style-type: none"> • articulation en cours ? : oui • vision : Réunion partenariale sur l'intégration de la problématique Air dans le Plan Climat. Le bruit est traité presque systématiquement de manière conjointe à l'Air au sein des services de Saint-Etienne Métropole. Cette association est renforcée par la démarche de carte unique Air-Bruit (ORHANE) harmonisé à l'échelle régionale grâce à un partenariat entre l'ATMO Auvergne Rhône-Alpes, le CEREMA et Acoucité. Volonté de mettre en synergie les plans et programmes existants(PPBE, TEPOS, Ville Respirable et PPA, ...) lors de la révision du PCAET. Chaque fiche action du futur PCAET fera figurer des objectifs CAEB. 	
Autres documents pertinents	<ul style="list-style-type: none"> • PLH : Réunion technique est à venir sur l'articulation enter le PCAET et le PLH, lui-même en révision 	

Aspects opérationnels

Projet structurant et mention de sites pilotes

Développement d'un outil d'analyse pour la planification et d'aide à la décision pour les politiques habitat au regard des critères CAEB intégrés.

Le double objectif de cet outil est de favoriser la sobriété énergétique dans le développement urbain (maximiser les apports solaires passifs et minimiser les besoins en déplacements) et d'identifier les secteurs potentiels de projet énergie/aménagement (logements anciens à réhabiliter, équipements et services très consommateurs, entreprises très consommatrices), avec une approche favorisant l'émergence de projets mutualisés (croisement avec les cartes : bruit, modélisation de multi-modalité, quartiers prioritaire Politique de la Ville, réseaux énergétiques, etc).

L'Agence d'Urbanisme EPURES élabore l'outil en partenariat avec Saint Etienne Métropole. Le projet d'EPURES est mené en complémentarité avec le projet iMope de l'ALEC 42 et de l'école des Mines de Saint Etienne, qui vise à constituer un outil à la maille parcellaire.

Sites pilotes identifiés ? (à faire compléter/valider par la Métropole)

L'outil est actuellement testé sur le quartier Tarentaize-Beaubrun-Séverine, quartier prioritaire de la Politique de la ville

Autres actions pouvant être rattachées à un des thèmes suivants :

Transports propres et mobilité durable	
Performance énergétique, acoustique et aéraulique du bâti et des formes urbaines	<ul style="list-style-type: none"> • Opération "Résorption des Points Noirs du Bruit" (ADEME) afin de traiter les logements les plus exposés au bruit des infrastructures routières (installations de nouvelles fenêtres isolantes du bruit). Ces fenêtres permettent aussi d'améliorer l'isolation thermique des logements. 8 communes du bassin ont pu bénéficier de ce dispositif ; ce sont en tout 111 logements qui ont été aidés à hauteur de 80% du prix des travaux. L'opération va être prolongée jusqu'à 2018, pour une centaine de nouveaux logements sujets au bruit. • Programme de rénovation énergétique acoustique à définir dans le PLH
Services écosystémiques urbains et aménagements durables (parcs, parkings,...)	